

## NOTE CONCERNANT LE DÉPÔT DU FORMULAIRE MM13 : DEMANDE D'INSCRIPTION D'UNE LICENCE

**Formulaire MM13 (obligatoire)** : Demande d'inscription d'une licence (règle 20*bis* du règlement d'exécution du Protocole relatif à l'Arrangement de Madrid concernant l'enregistrement international des marques).

Veuillez vous reporter à notre [Guide pour l'enregistrement international des marques](#) pour obtenir de plus amples informations sur les demandes, l'enregistrement et la gestion de marques internationales.

### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### OBJET DU FORMULAIRE

Le titulaire (ou son mandataire) peut utiliser le présent formulaire pour demander l'inscription d'une licence.

Si vous souhaitez inscrire une licence pour plusieurs preneurs de licence, ou pour plusieurs enregistrements internationaux, vous devrez remplir un formulaire distinct pour chaque preneur de licence ou chaque enregistrement international.

Veuillez noter qu'il n'est **pas** possible d'inscrire des sous-licences.

#### S'AGIT-IL DU BON FORMULAIRE?

N'utilisez **pas** le présent formulaire pour demander la modification ou la radiation de l'inscription d'une licence. Veuillez utiliser le formulaire [MM14](#) (modification) ou [MM15](#) (radiation) à cette fin.

#### EFFET DE L'INSCRIPTION DE LA LICENCE

Dès que l'OMPI inscrit la licence au registre international, elle le notifie aux offices des parties contractantes désignées concernées. Les offices de ces parties contractantes déterminent la validité de la licence conformément à leurs législations et pratiques locales. Chaque office dispose d'un délai de 18 mois pour déclarer (et notifier à l'OMPI) que la licence est sans effet sur son territoire.

Pour certains pays ou certaines régions, l'inscription d'une licence au registre international produit les mêmes effets que l'inscription d'une licence directement auprès de chaque office national ou régional de propriété intellectuelle.

Toutefois, l'inscription d'une licence au registre international est sans effet dans un pays ou une région qui a déclaré que sa législation interne ne prévoit pas l'inscription des licences de marques<sup>1</sup>; ou dont la législation interne prévoit l'inscription des licences mais que l'inscription

---

<sup>1</sup> Règle 20*bis*.6)a) (veuillez vous reporter à la Base de données des [profils des membres du système de Madrid](#) ou aux [déclarations](#) faites par les parties contractantes sur le site Web de l'OMPI).

de licences au registre international est sans effet<sup>2</sup>. Dans ce dernier cas, le titulaire devra se mettre directement en rapport avec l'office national ou régional s'il souhaite faire inscrire une licence sur ce territoire.

## COMMENT SOUMETTRE LE PRÉSENT FORMULAIRE

Le présent formulaire peut être soumis directement à l'OMPI par l'intermédiaire du service [Contact Madrid](#) (sous la rubrique "Ma demande concerne", veuillez sélectionner "Envoi de formulaire(s)") dès lors que la demande est signée par le titulaire (ou son mandataire).

Si la demande n'est pas signée par le titulaire (ou son mandataire), elle doit être présentée par l'intermédiaire d'un office. Il peut s'agir de l'office de la partie contractante du titulaire ou de l'office d'une partie contractante à l'égard de laquelle la licence est concédée. Toutefois, l'office doit auparavant être consulté quant à la manière de soumettre le formulaire – sur papier ou par voie électronique.

## INFORMATIONS CONCERNANT LES ÉMOLUMENTS ET TAXES

Un émolument de 177 francs suisses par demande doit être payé à l'OMPI.

## COMMENT PAYER LES ÉMOLUMENTS ET TAXES

Vous pouvez payer les émoluments et taxes :

- au moyen du prélèvement du montant requis sur un [compte courant auprès de l'OMPI](#); ou
- au moyen de fonds déjà versés à l'OMPI (ayant donné lieu à l'attribution d'un numéro de référence OMPI); ou
- au moyen d'un virement sur le compte postal (uniquement en Europe) ou le compte bancaire de l'OMPI.

## ADRESSE ÉLECTRONIQUE DU TITULAIRE ET SERVICES EN LIGNE DE L'OMPI

Si vous ne l'avez pas encore fait, par exemple dans la demande internationale, vous devez fournir (ou actualiser) votre adresse électronique par l'intermédiaire du service [Contact Madrid](#) (sous la rubrique "Ma demande concerne", veuillez sélectionner "Modification des coordonnées du titulaire"). Les titulaires ne peuvent pas indiquer l'adresse électronique de leur mandataire comme étant la leur. Par conséquent, l'adresse électronique du titulaire et celle du mandataire doivent être différentes.

Veuillez noter que l'OMPI n'inclura pas l'adresse électronique des déposants, des titulaires ou des mandataires dans les services d'information en ligne du système de Madrid (par exemple, Madrid Monitor, Madrid Real-time Status) ni ne publiera ces informations dans la Gazette OMPI des marques internationales.

---

<sup>2</sup> Règle 20bis.6)b) (veuillez vous reporter à la Base de données des [profils des membres du système de Madrid](#) ou aux [déclarations](#) faites par les parties contractantes sur le site Web de l'OMPI).

Si un mandataire a été constitué, l'OMPI enverra toutes les communications à l'adresse électronique du mandataire uniquement.

Si aucun mandataire n'a été constitué, l'OMPI enverra toutes les communications à l'adresse électronique fournie pour le titulaire, ou à l'autre adresse électronique fournie pour la correspondance, le cas échéant.

Le courrier électronique constitue le moyen le plus rapide, le plus efficace et le plus sûr pour l'OMPI de transmettre des informations à ses utilisateurs. Vous recevrez sans délai les communications électroniques urgentes des offices des parties contractantes désignées. Si vous avez déjà fourni une adresse électronique, veuillez vous assurer qu'elle est à jour.

L'OMPI a mis au point un certain nombre d'outils et de services en ligne utiles. Vous aurez besoin d'un compte OMPI pour accéder à ces outils et services. Ce compte vous donnera accès aux outils et services en ligne de l'OMPI qui ont été conçus pour vous aider à gérer, grâce à un seul et même service, l'ensemble de votre portefeuille d'enregistrements internationaux de marques rattachés à la même adresse électronique.

### **Suivi de votre demande**

[Madrid Monitor](#) vous permet de suivre en temps réel l'évolution de vos demandes à mesure qu'elles sont traitées par l'OMPI. Pour consulter la situation juridique de votre demande, cliquez sur l'onglet "Suivi en temps réel" depuis un enregistrement donné ou saisissez le numéro d'enregistrement de votre enregistrement international dans l'onglet "Recherche en temps réel".

## **COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE MM13**

Le formulaire doit être dactylographié. L'OMPI n'accepte pas les formulaires manuscrits.

### **NOMBRE DE FEUILLES SUPPLÉMENTAIRES**

Si l'espace prévu dans une partie quelconque du formulaire est insuffisant, veuillez joindre une "feuille supplémentaire" après la dernière page du formulaire et indiquer le nombre de feuilles supplémentaires annexées à la demande.

### **NUMÉROS DE RÉFÉRENCE**

Le titulaire (et l'office, si le titulaire soumet le formulaire par l'intermédiaire d'un office) peut indiquer son propre numéro de référence de dossier interne. L'OMPI intégrera ce numéro de référence dans toute communication ultérieure concernant le présent formulaire.

### **RUBRIQUE 1 : NUMÉRO DE L'ENREGISTREMENT INTERNATIONAL**

Indiquer le numéro d'enregistrement international en entier, par exemple 123456 ou 123456A.

### **RUBRIQUE 2 : NOM DU TITULAIRE**

Indiquer le nom du titulaire (y compris des cotitulaires) exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

### **RUBRIQUE 3 : PRENEUR DE LICENCE**

Indiquer les coordonnées du preneur de licence. Si vous souhaitez inscrire une licence pour plusieurs preneurs de licence, vous devez compléter un formulaire distinct pour chaque preneur de licence.

#### **Rubrique 3.a) : Nom**

Si le preneur de licence est une personne physique, veuillez indiquer son nom complet. Le nom de famille et le prénom doivent être indiqués dans l'ordre dans lequel ils sont utilisés. Si le preneur de licence est une personne morale, sa dénomination officielle complète doit être indiquée.

#### **Rubrique 3.b) : Adresse**

Les adresses doivent être libellées de manière à favoriser une livraison rapide par les services postaux. Elles doivent comprendre le code postal (s'il y a lieu) et le nom du pays ou de la région.

### **RUBRIQUE 4 : MANDATAIRE DU PRENEUR DE LICENCE**

Cette information est facultative. Le mandataire du preneur de licence sera inscrit à des fins d'information uniquement. L'OMPI ne communiquera ni avec le preneur de licence ni avec son mandataire. Le mandataire du preneur de licence ne doit pas être confondu avec le mandataire du titulaire inscrit au registre international.

#### **Rubrique 4.a) : Nom**

Si le mandataire est une personne physique, veuillez indiquer son nom complet. Le nom de famille et le prénom doivent être indiqués dans l'ordre dans lequel ils sont utilisés. Si le mandataire est une personne morale, sa dénomination officielle complète doit être indiquée.

#### **Rubrique 4.b) : Adresse**

L'adresse doit comprendre le code postal (s'il y a lieu) et le nom du pays ou de la région.

### **RUBRIQUE 5 : PARTIES CONTRACTANTES**

#### **Rubrique 5.a) : Parties contractantes pour lesquelles la licence est accordée**

Cocher la case 5.a)i) **ou** la case 5.a)ii).

Cocher la case 5.a)i) si la licence doit être inscrite pour **toutes** les parties contractantes désignées dans l'enregistrement international concerné.

Cocher la case 5.a)ii) si la licence doit être inscrite pour **une partie seulement** des parties contractantes désignées dans l'enregistrement international concerné, puis énumérer les parties contractantes en question dans le cadre qui suit.

### Rubrique 5.b) : Restriction territoriale (le cas échéant)

Cocher la case 5.b) si la licence se rapporte à une partie seulement du territoire d'une partie contractante désignée et indiquer laquelle. Par exemple, "la licence concerne uniquement le territoire belge de la partie contractante du Benelux".

### RUBRIQUE 6 : PRODUITS ET SERVICES

Cocher la case 6.a) ou la case 6.b).

Cocher la case 6.a) si la licence doit être inscrite pour **tous** les produits et services couverts par l'enregistrement international indiqué à la rubrique 1.

Cocher la case 6.b) si la licence doit être inscrite pour **une partie seulement** des produits et services couverts par l'enregistrement international indiqué à la rubrique 1 et indiquer les produits et services couverts par la licence.

### RUBRIQUE 7 : INDICATIONS DIVERSES

Toutes les indications ci-après sont **facultatives**.

#### Rubrique 7.a) : Nationalité ou forme juridique et État selon la législation duquel la personne morale a été constituée

Ne fournissez les informations qu'à la rubrique 7.a)i) **ou** 7.a)ii), selon le cas. Ne remplissez **pas** les deux rubriques.

##### *Nationalité du preneur de licence*

Si le preneur de licence est une personne physique et que vous souhaitez indiquer sa nationalité, cocher la case 7.a)i) et indiquer le territoire applicable.

##### *Forme juridique et État selon la législation duquel le preneur de licence a été constitué*

Si le preneur de licence est une personne morale, vous pouvez cocher la case 7.a)ii) et indiquer sa forme juridique (p. ex. "société anonyme" (S.A.) ou "société à responsabilité limitée (S.A.R.L.)"), ainsi que le nom du pays et, le cas échéant, du territoire de ce pays dans lequel elle a été constituée (p. ex., "Nouvelle-Galles-du-Sud (Australie)").

#### Rubrique 7.b) : Type de licence

Cocher **une seule** case.

Cocher la case 7.b)i) si la licence doit être inscrite en tant que "licence exclusive". Il peut s'agir par exemple d'une licence qui n'est concédée qu'à un seul preneur de licence et qui interdit au titulaire d'utiliser la marque et de concéder des licences à toute autre personne physique ou morale.

Cocher la case 7.b)ii) si la licence doit être inscrite en tant que "licence unique". Il peut s'agir par exemple d'une licence qui n'est concédée qu'à un seul preneur de licence et qui interdit au titulaire de concéder des licences à toute autre personne physique ou morale mais qui ne lui interdit pas d'utiliser la marque.

Si aucune des deux cases n'est cochée, la licence peut être considérée comme une licence non exclusive.

### **Rubrique 7.c) : Durée de la licence**

Vous pouvez fournir des précisions concernant la durée de la licence, par exemple :

La licence a une durée limitée; elle est concédée du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022;

La licence fait l'objet d'une prolongation automatique;

La licence est concédée sans limitation de durée.

Veillez noter que la licence restera inscrite au registre international jusqu'à sa modification ou sa radiation.

### **RUBRIQUE 8 : SIGNATURE DU TITULAIRE ET/OU DE SON MANDATAIRE**

Le titulaire ou son mandataire doit signer le présent formulaire avant de le soumettre directement à l'OMPI. La personne signant le présent formulaire doit déclarer qu'elle est habilitée à le faire en vertu de la législation applicable. Si le formulaire n'est pas signé, la licence n'est pas inscrite.

Lorsque le titulaire inscrit ou son mandataire ne sont pas en mesure de signer le formulaire, celui-ci doit être soumis par l'intermédiaire d'un office (voir ci-dessous). Dans ce cas, cette rubrique ne doit pas être remplie.

#### **Titulaire**

Indiquer le nom du titulaire (y compris les cotitulaires) exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

#### **Mandataire**

Si le formulaire est signé par le mandataire, le nom du mandataire doit être indiqué exactement tel qu'il est inscrit au registre international.

Si le titulaire ou le mandataire est une personne morale, indiquer son nom tel qu'il est inscrit au registre international (et non pas le nom de la personne signant le formulaire au nom de cette personne morale).

#### **Signature (titulaire/mandataire)**

La signature doit être manuscrite, imprimée, dactylographiée ou apposée au moyen d'un timbre.

## **RUBRIQUE 9 : SIGNATURE DE L'OFFICE PRÉSENTANT LA DEMANDE**

Cette rubrique doit uniquement être remplie par l'office soumettant le formulaire.

Lorsque le titulaire inscrit ou son mandataire ne sont pas en mesure de signer le formulaire, il doit être soumis par l'intermédiaire d'un office. Il peut s'agir de l'office de la partie contractante du titulaire ou de la partie contractante où la licence est concédée.

## **FEUILLE DE CALCUL DES ÉMOLUMENTS ET TAXES**

La "Feuille de calcul des émoluments et taxes" annexée au formulaire doit être remplie.

Si aucun paiement n'a été reçu par l'OMPI ou en cas de paiement insuffisant, le déposant et son mandataire (le cas échéant) reçoivent une notification d'irrégularité.

### **a) Instructions à l'effet de prélever sur un compte courant**

Lorsque le montant des émoluments et taxes doit être prélevé sur un compte courant auprès de l'OMPI, cocher la case et fournir les informations suivantes :

#### *Titulaire du compte*

Indiquer le nom du titulaire du compte courant.

#### *Numéro du compte*

Indiquer le numéro de compte à cinq chiffres.

#### *Identité de l'auteur des instructions*

Indiquer le nom de l'auteur des instructions de paiement (il peut s'agir du déposant, de son mandataire, de l'office d'origine ou d'un tiers).

Si vous choisissez ce mode de paiement, l'OMPI débitera le montant requis, sous réserve de la disponibilité des fonds. Ce mode de paiement évite le risque d'un paiement insuffisant.

Pour savoir comment ouvrir un compte courant auprès de l'OMPI, veuillez cliquer sur le lien suivant : [Compte courant auprès de l'OMPI](#).

### **b) Montant des émoluments**

Cette démarche vous coûtera 177 francs suisses,

### **c) Mode de paiement**

#### *Identité de l'auteur du paiement*

Il est essentiel d'indiquer l'identité de l'auteur du paiement (nom du titulaire, de son mandataire ou d'un tiers).

*Paiement reçu et confirmé par l'OMPI*

Cocher cette case si les fonds ont été déjà été reçus et ont fait l'objet d'un accusé de réception par l'OMPI. Vous devez indiquer l'identité de l'auteur du paiement et le numéro de quittance de l'OMPI (délivré lorsque l'OMPI a accusé réception de votre virement).

*Versement sur le compte bancaire ou le compte postal de l'OMPI (uniquement pour des paiements intereuropéens)*

Lorsque le versement est effectué sur le compte bancaire ou le compte postal de l'OMPI, cocher la case correspondante et fournir les informations suivantes :

*Références du paiement*

Lorsque vous transférez des fonds à l'OMPI (virements bancaires ou postaux), fournir les informations suivantes à votre banque ou à votre bureau de poste et les inscrire dans le champ "Références du paiement" du formulaire :

- ✓ Nom de l'auteur du paiement et adresse complète;
- ✓ [Code de transaction](#) : indiquer le code relatif aux licences (NLC);
- ✓ Numéro d'enregistrement international
- ✓ Marque ou éléments verbaux de la marque (le cas échéant);
- ✓ Nom du titulaire (s'il est différent de celui de l'auteur du paiement).

*jj/mm/aaaa*

Indiquer la date du paiement, en jour, mois et année.

[Fin de la note concernant le dépôt du formulaire MM13]